



Assemblée générale

Distr. limitée
20 décembre 2010
Français
Original : anglais/espagnol

Soixante-cinquième session

Point 42 de l'ordre du jour

**La situation en Amérique centrale : progrès accomplis
vers la constitution d'une région de paix, de liberté,
de démocratie et de développement**

Guatemala : projet de résolution

Commission internationale contre l'impunité au Guatemala

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

**Allemagne, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Australie, Autriche,
Belgique, Belize, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Bulgarie,
Burkina Faso, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Costa Rica,
Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, El Salvador, Équateur, Espagne,
Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Gabon, Géorgie,
Grèce, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Honduras, Hongrie, Inde,
Iraq, Irlande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Lituanie,
Luxembourg, Madagascar, Maroc, Mexique, Nicaragua, Norvège,
Nouvelle-Zélande, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne,
Portugal, République de Corée, République dominicaine, République
tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord,
Rwanda, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Trinité-et-Tobago,
Turquie et Uruguay**

